



# **PARC NATUREL REGIONAL OISE – PAYS DE FRANCE**

## **PRESENTATION**

### **LES FRANGES FRANCILIENNES**

**EN 2020 :**

**QUELLES REALITES ?**

**REGION ILE-DE-FRANCE / ANCT**

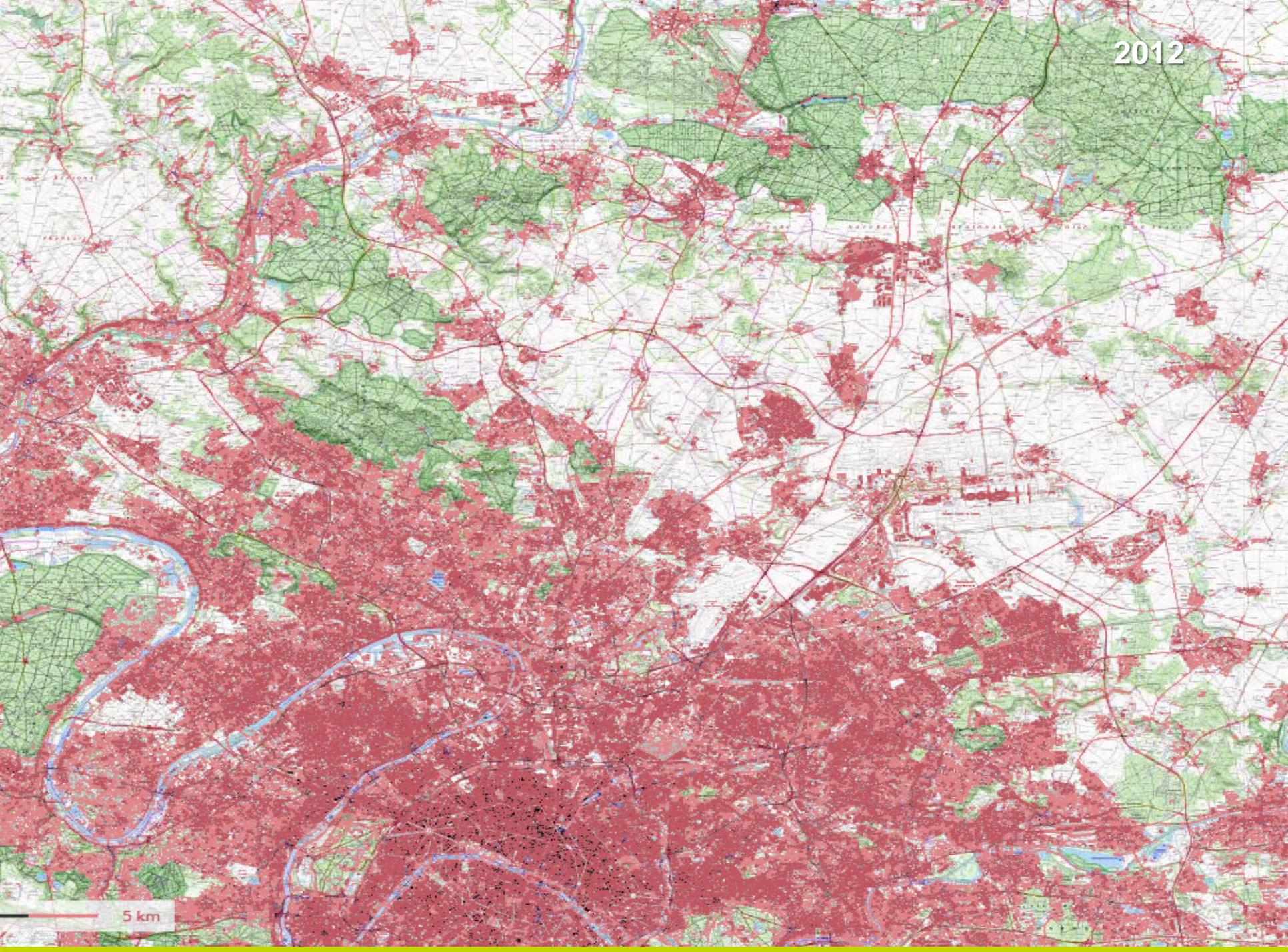
**26 novembre 2020**



1950



2012



5 km

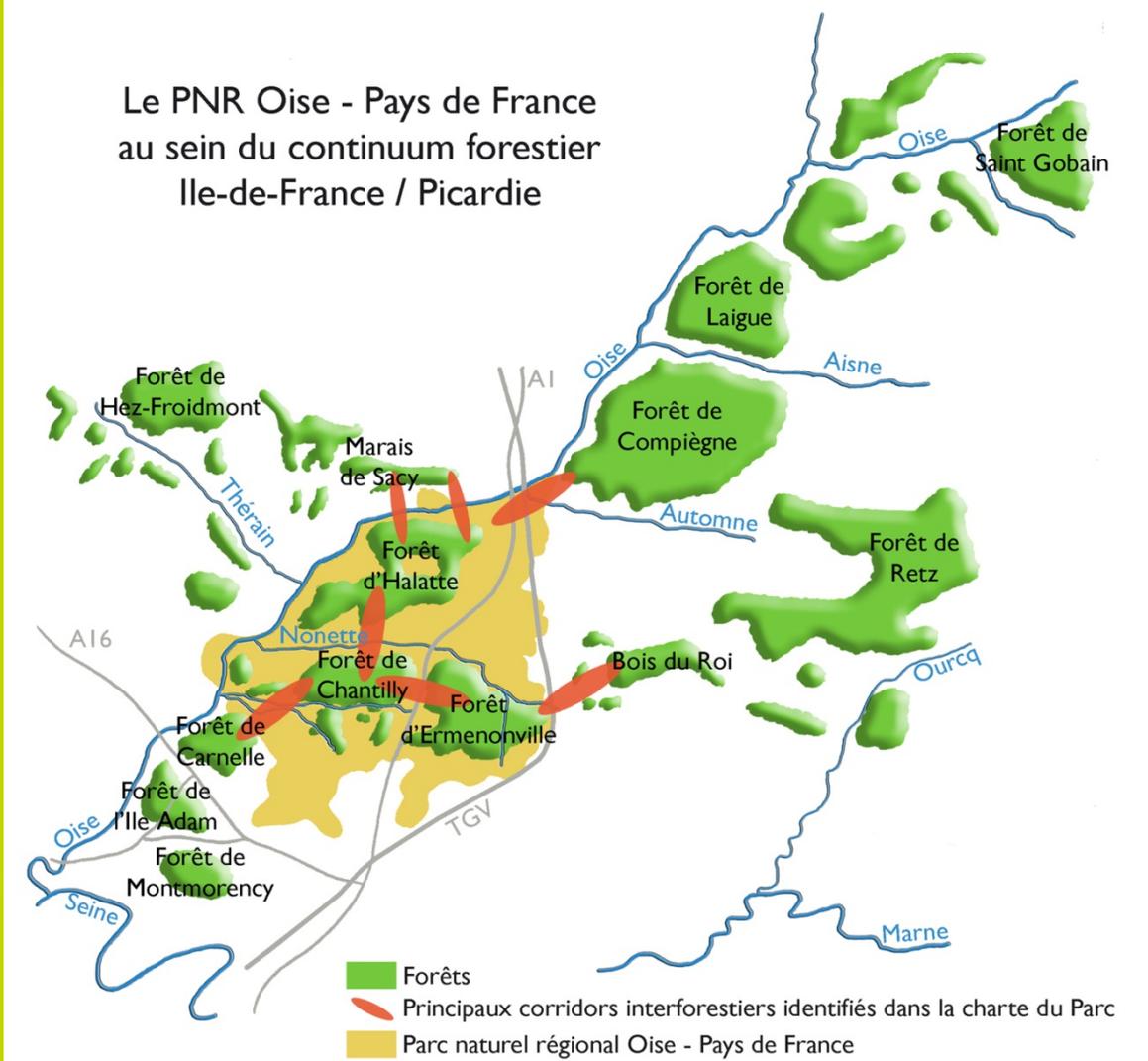


# LES GRANDES CARACTERISTIQUES

## UN TERRITOIRE FORESTIER

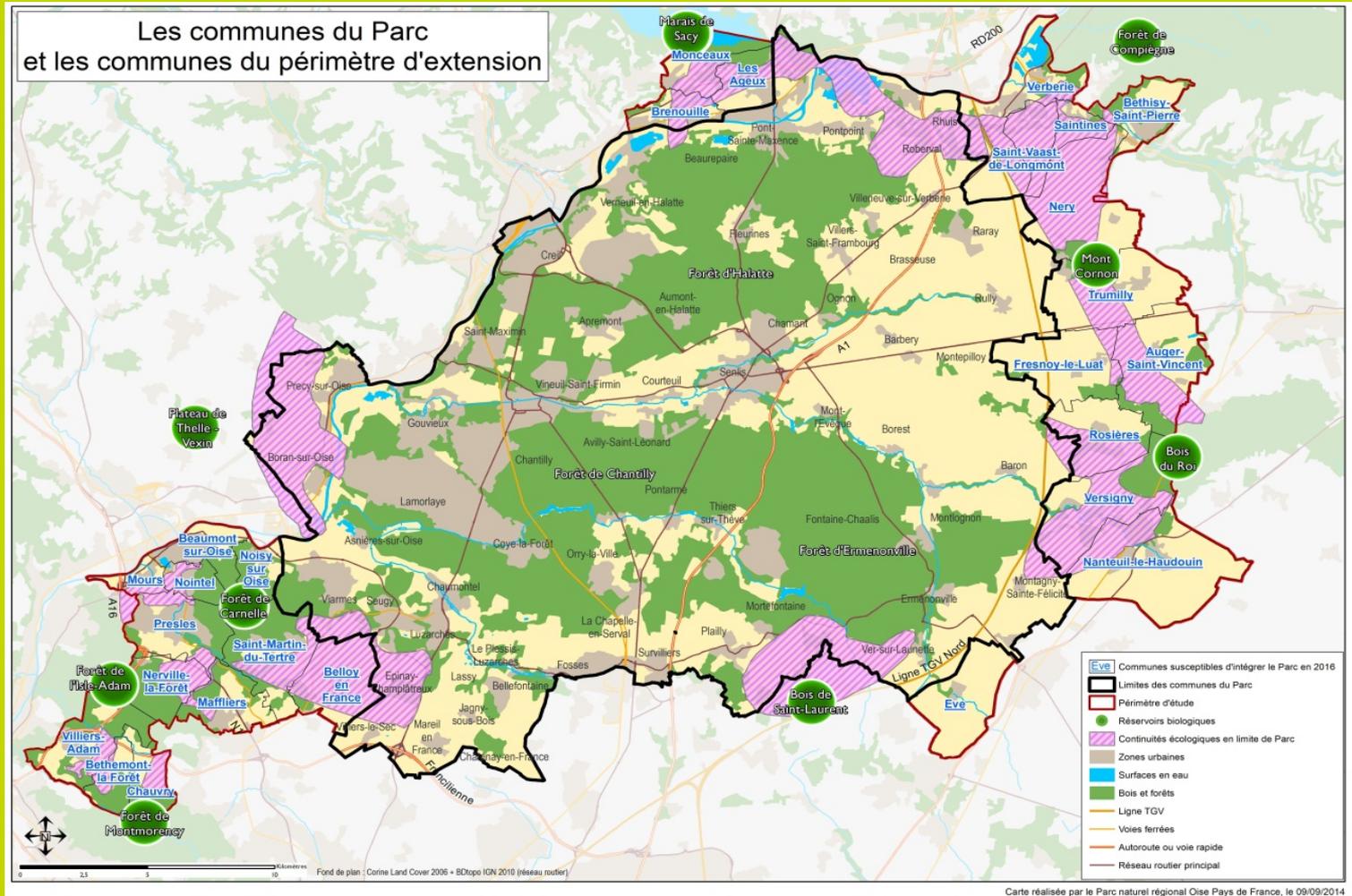
⇒ 32 HA (38% du territoire)

UN TERRITOIRE AU CŒUR DE L'ECOSYSTEME FORESTIER « NORD – PARISIEN »





# LES GRANDES CARACTERISTIQUES



Carte réalisée par le Parc naturel régional Oise Pays de France, le 09/09/2014

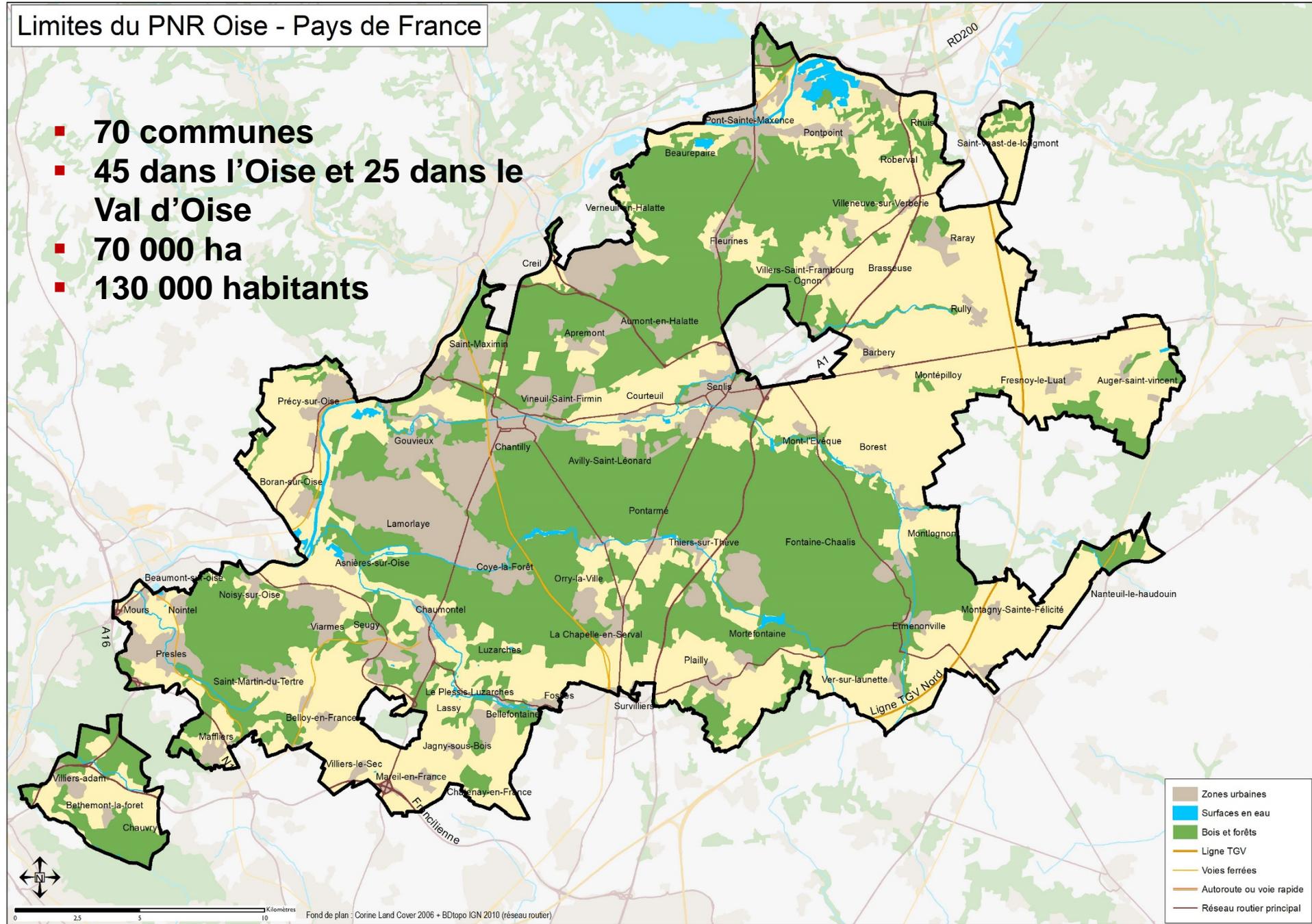


Parc  
naturel  
régional

Oise - Pays de France

# Limites du PNR Oise - Pays de France

- 70 communes
- 45 dans l'Oise et 25 dans le Val d'Oise
- 70 000 ha
- 130 000 habitants





# LES GRANDES CARACTERISTIQUES

- **Un territoire très périurbain mais hétérogène :**

- villes > 9 000 habitants
- communes de 3 à 4000 habitants
- + de 50 communes < 1 000 habitants
- + 30 communes de  $\leq$  500 habitants

- **Un espace forestier :**

28 000 ha soit 41% de la superficie

- **Un espace économique :**

Plus de 7 000 entreprises

Plus de 70 000 emplois



# LES GRANDES CARACTERISTIQUES

## ▪ Patrimoine naturel :

⇒ Un territoire en limite d'aire de répartition tant atlantique, que continentale et méridionale

⇒ Un réseau de landes exceptionnel pour le Nord du Bassin parisien

⇒ Le territoire a une « responsabilité » dans la préservation d'environ 10% des espèces menacées du territoire

## ▪ Patrimoine historique et culturel :

⇒ Des sites patrimoniaux : Chantilly, Senlis, abbayes royales (Royaumont, Chaalis, Moncel), Ermenonville, nombreux parcs et jardins

⇒ Plus de 100 monuments classés ou inscrits

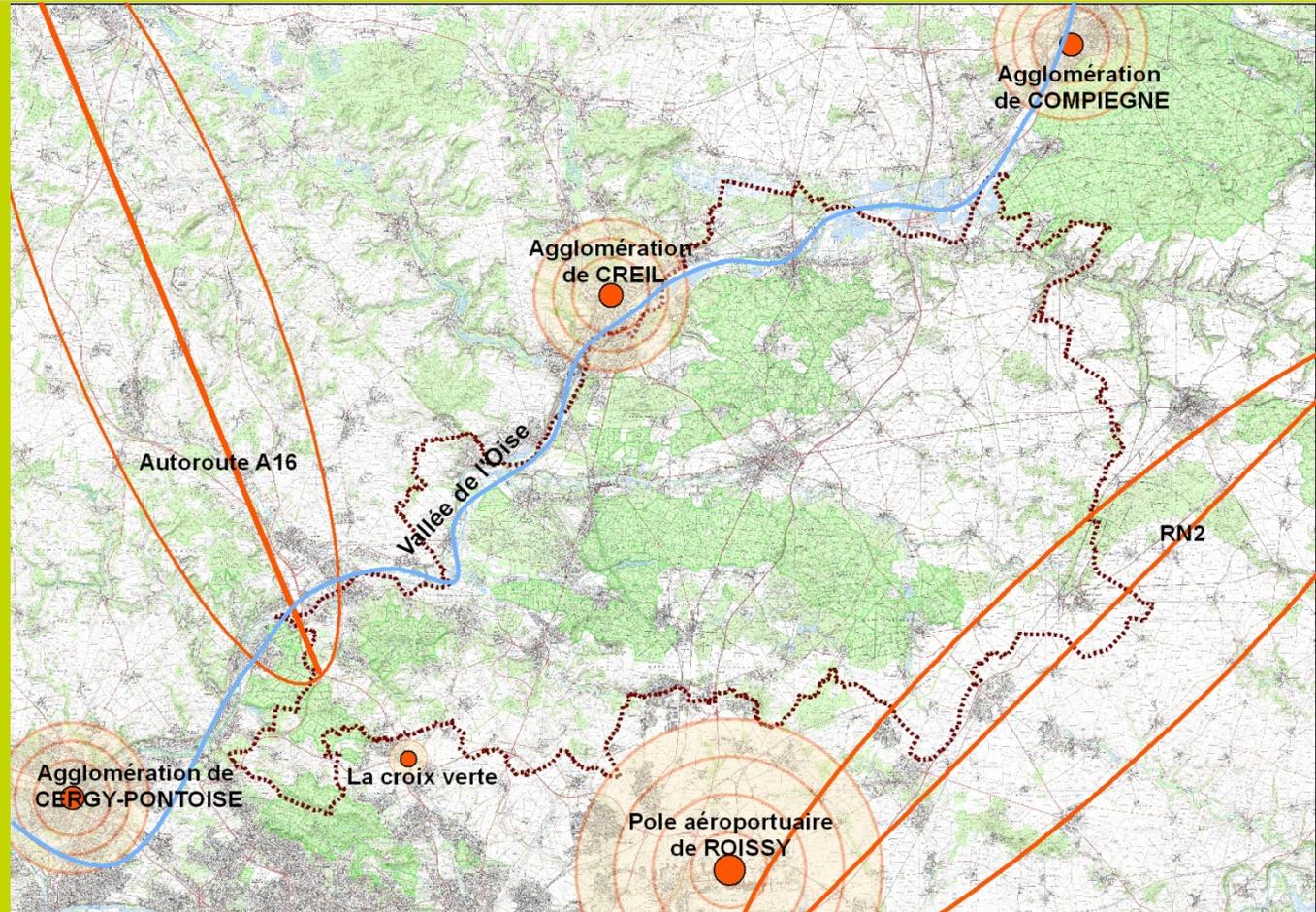
▪ 5 grands sites classés couvrant 40% du territoire





# DES ENJEUX MAJEURS

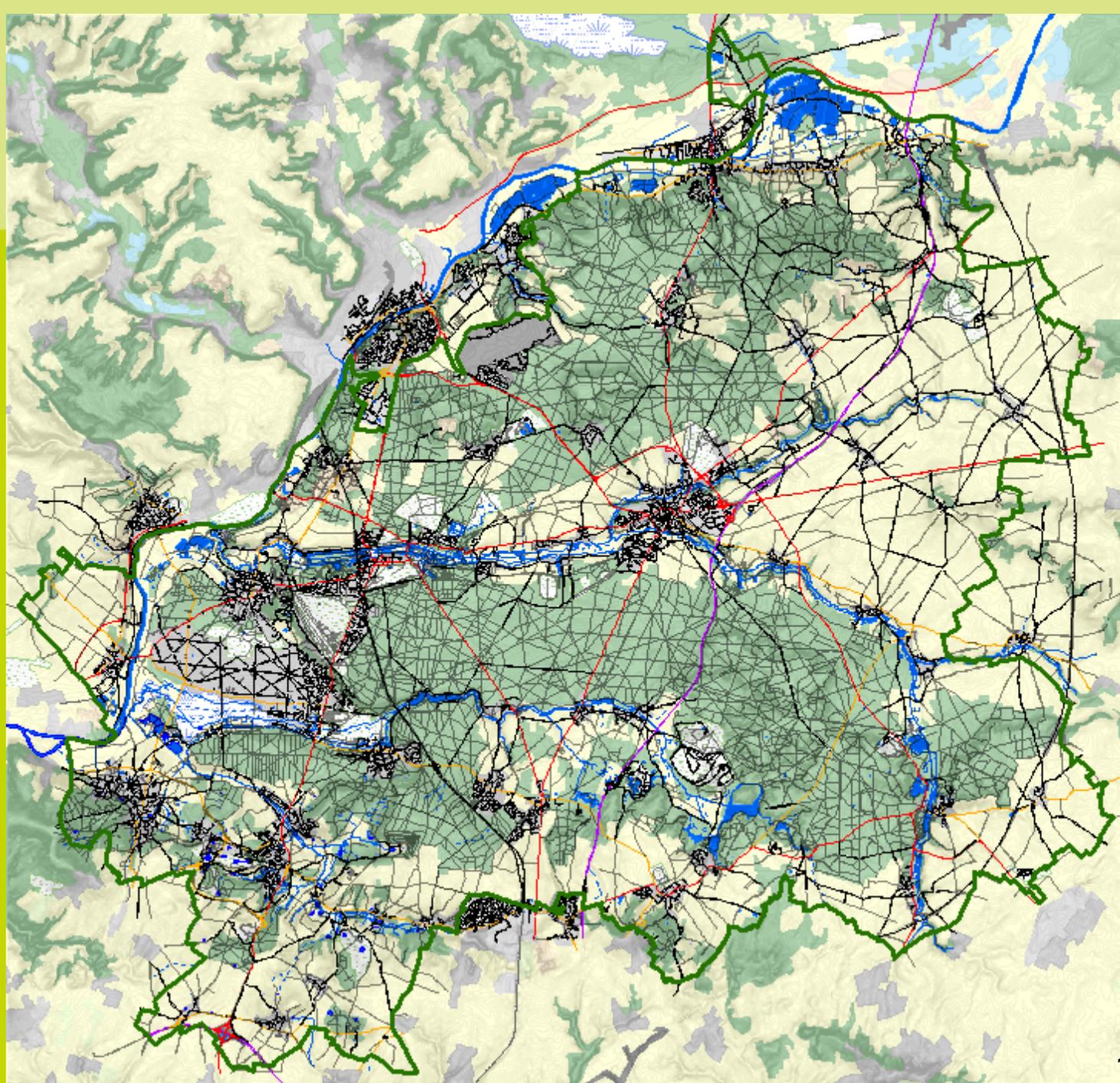
- La préservation du patrimoine dans un contexte de fortes pressions
- La lutte contre la consommation d'espaces agricoles
- La lutte contre le morcellement de l'espace



⇒ Un enjeu national : L'aménagement du nord de l'Île-de-France et du sud de la Picardie



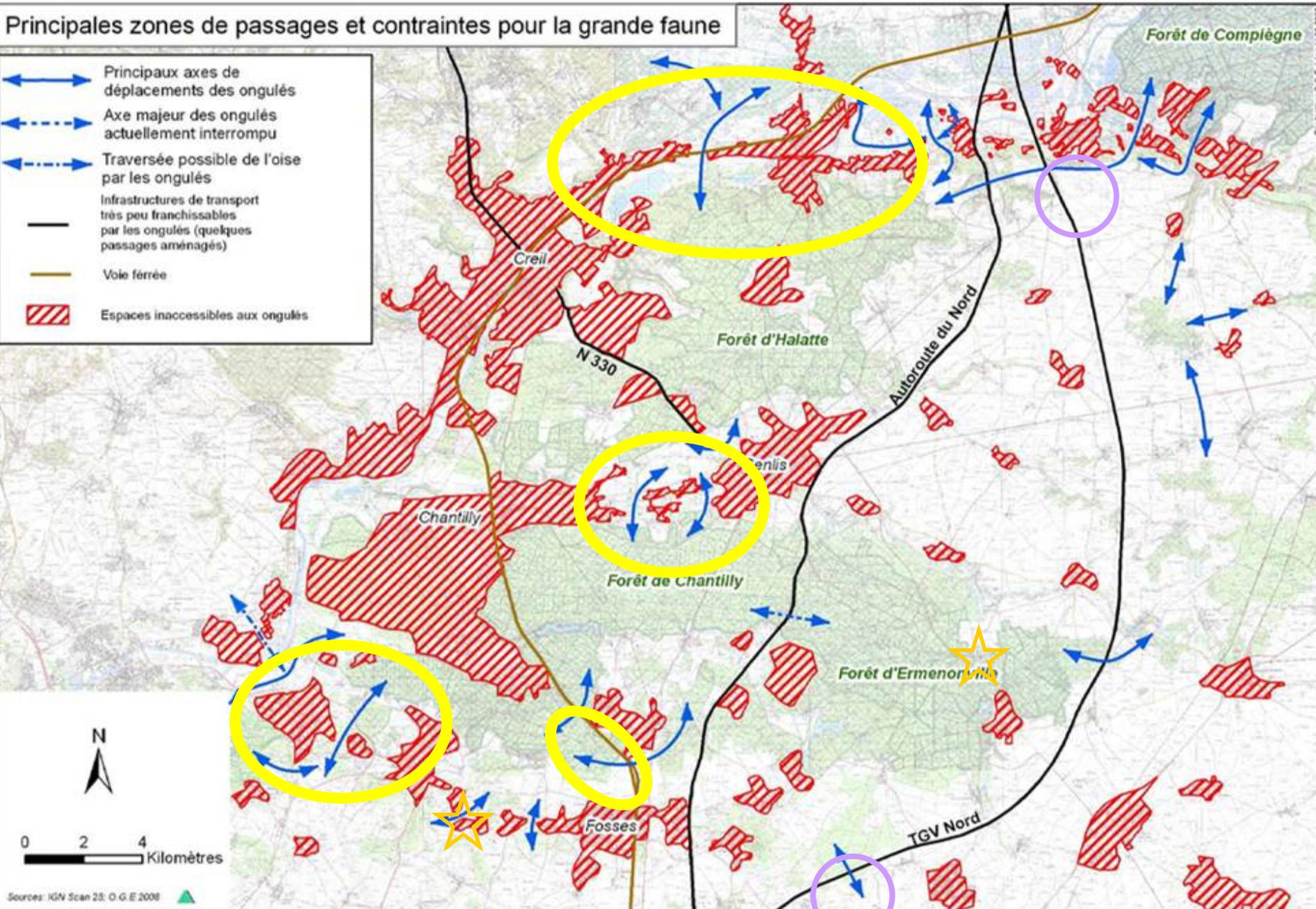
# UN TERRITOIRE TRES MORCELE



Parc  
naturel  
régional  
Oise - Pays de France

# Principales zones de passages et contraintes pour la grande faune

-  Principaux axes de déplacements des ongulés
-  Axe majeur des ongulés actuellement interrompu
-  Traversée possible de l'oise par les ongulés
-  Infrastructures de transport très peu franchissables par les ongulés (quelques passages aménagés)
-  Voie ferrée
-  Espaces inaccessibles aux ongulés



Sources: IGN Scan 25; O.G.E 2008

Mars 2008; O.G.E. Laine 11/05/2008



## LES PRIORITES

- **La préservation des espaces ruraux et des continuités écologiques**
- **La maîtrise de l'étalement urbain**
- **La préservation de la qualité architecturale, urbaine et paysagère**
- **La recherche d'un développement (logements/activités), sans consommation d'espace et intégrant la transition écologique et énergétique**



# PARC NATUREL REGIONAL OISE – PAYS DE FRANCE

## PRESENTATION

## DU PROJET DE CHARTE REVISEE



# LA STRUCTURE DE GESTION

**= UN SYNDICAT MIXTE : Regroupant les 2 Régions, les 2 Départements et les communes adhérentes**

**1 délégué titulaire (et un suppléant) par commune**

- **Un Comité syndical**

- **Le bloc Régions/Départements est majoritaire dans les nouveaux statuts**

- **Un Bureau**

- **Le bloc communal est majoritaire dans les nouveaux statuts**



# LE BUDGET

- **Pour le fonctionnement de la structure**
  - Un budget qui prend en compte l'extension du périmètre :

**A partir de 2022 : 1,4 M d'€**

- **23 % communes**
- **7% Etat**
- **70 % Département et Régions**



**Les statuts prévoient une cotisation des communes à 2,66 €/hab par an, contre 2,57 € aujourd'hui. Les statuts limitent l'augmentation des cotisations des communes à l'inflation.**



## LE BUDGET

- **un programme d'actions annuel pour mener des opérations concrètes :**
  - Programme d'actions annuel d'environ 1,3 M d'Euros financé par les Régions et le Département de l'Oise

*La Région Ile-de-France a décidé de prendre à sa charge le financement du département du Val d'Oise*

- A ces crédits, pourront s'ajouter, par opération, des crédits de l'Etat, de l'Agence de l'eau, de l'Ademe, de l'Europe...



# LES DOCUMENTS DE LA CHARTE

- **Un diagnostic de l'évolution du territoire et une évaluation de la mise en œuvre de la Charte**
  
- **Un rapport comprenant :**
  - **1<sup>ère</sup> partie : Orientations et mesures**
  - **2<sup>ème</sup> partie : Schémas d'orientations urbaines**
  - **3<sup>ème</sup> partie : Enjeux paysagers et enjeux patrimoine naturel**
  
- **Un plan de référence**
  
- **+ une évaluation environnementale**



# AXE 1 : MAINTENIR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE ET LES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES

## Orientation 1 : Préserver et favoriser la biodiversité

- Préserver les sites de biodiversité remarquables
- Lutter contre la disparition des espèces animales et végétales
- Lutter contre les espèces exotiques envahissantes
- Accompagner pour des pratiques de chasse et de pêche favorables à la biodiversité et respectueuses des équilibres écologiques
- Préserver et valoriser la géodiversité

## Orientation 2 : Préserver, restaurer des réseaux écologiques fonctionnels

- Réseau forestier
- Réseau des espaces ouverts
- Réseau des milieux aquatiques et humides



## **AXE 2 : VERS UN TERRITOIRE ACCUEILLANT ET RESPONSABLE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE**

### **Orientation 3 : Garantir un aménagement du territoire maîtrisé**

- **Fonder l'aménagement du territoire sur la limitation de la consommation d'espace et des déplacements**
- **Promouvoir un schéma de déplacement intermodal et interrégional responsable**

### **Orientation 4 : Mettre en œuvre un urbanisme durable répondant aux besoins en matière de logement**

- **Susciter une offre diversifiée et suffisante de logements**
- **Réussir la densification des tissus bâtis**
- **Intégrer les enjeux de la transition écologique dans l'aménagement et la construction**

### **Orientation 5 : Faire du paysage un bien commun**

- **Préserver l'identité paysagère et accompagner les évolutions**
- **Valoriser un patrimoine historique et culturel exceptionnel**



## **AXE 3 : FAVORISER UN CADRE DE VIE HARMONIEUX, FONDE SUR LA PRESERVATION DES RESSOURCES**

### **Orientation 6 : Préserver et gérer durablement les ressources naturelles**

- Développer les énergies renouvelables dans le respect du patrimoine
- Préserver la ressource en eau
- Moins produire de déchets et mieux les valoriser
- Préserver et améliorer la qualité des sols
- Economiser les ressources minérales et mieux intégrer les sites d'extraction

### **Orientation 7 : Faire du Parc un territoire de « mieux-être » pour tous**

- Préserver la santé et le mieux-être des personnes
- Prévenir mais aussi vivre avec les risques majeurs
- Faire du Parc un espace d'accueil, de découverte et de pleine nature



# AXE 4 : ACCOMPAGNER UN DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE PORTEUR D'IDENTITÉ

## Orientation 8 : Accompagner le développement des activités rurales

- Contribuer au dynamisme des activités agricoles
- Maintenir et valoriser les activités liées au cheval
- Promouvoir la gestion forestière et valoriser la filière bois

## Orientation 9 : Promouvoir une économie environnementalement et socialement responsable

- Favoriser un accueil qualitatif des entreprises et de leur développement
- Promouvoir des activités économiques spécifiques en lien avec le territoire et les valeurs Parc
- Accompagner les entreprises pour une meilleure intégration des enjeux environnementaux et de développement durable

## Orientation 10 : Développer l'économie touristique

- Faire du tourisme durable un levier pour conforter l'activité touristique

**Le Parc : un espace d'accueil, de découverte et de pleine nature**



## AXE 5 : UN PROJET DE TERRITOIRE PARTAGÉ

### Orientation 11 : Sensibiliser et éduquer pour impliquer les publics dans le projet de territoire

- Faire partager le Parc, ses actions et ses richesses pour créer une appartenance commune
- Eduquer et impliquer dès le plus jeune âge

### Orientation 12 : Changer nos comportements

- Des collectivités engagées dans une démarche éco-responsable et exemplaire
- Impliquer les habitants, encourager et soutenir leur engagement éco-citoyen



# PRESENTATION DES DOCUMENTS CARTOGRAPHIQUES

## PLAN DE REFERENCE qui définit :

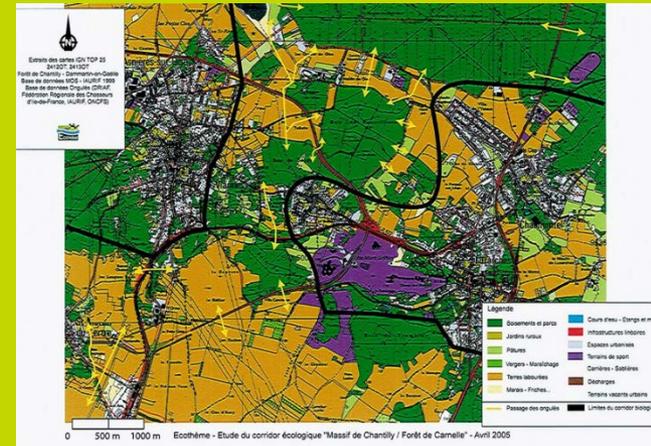
- Les espaces agricoles
- Les espaces boisés
- Les corridors écologiques inter forestiers
- Les fonds de vallée
- Les zones d'intérêt et de sensibilité paysagère
- Les sites d'intérêt écologique, sites d'intérêt géologique
- Les enveloppes urbaines, les tissus diffus
- Les grands domaines
- Les espaces à vocation hippique
- Les parcs de loisirs et golfs
- Les zones d'enjeu pour l'exploitation des ressources minérales
- Les aérodromes civils et militaires et pistes d'essai

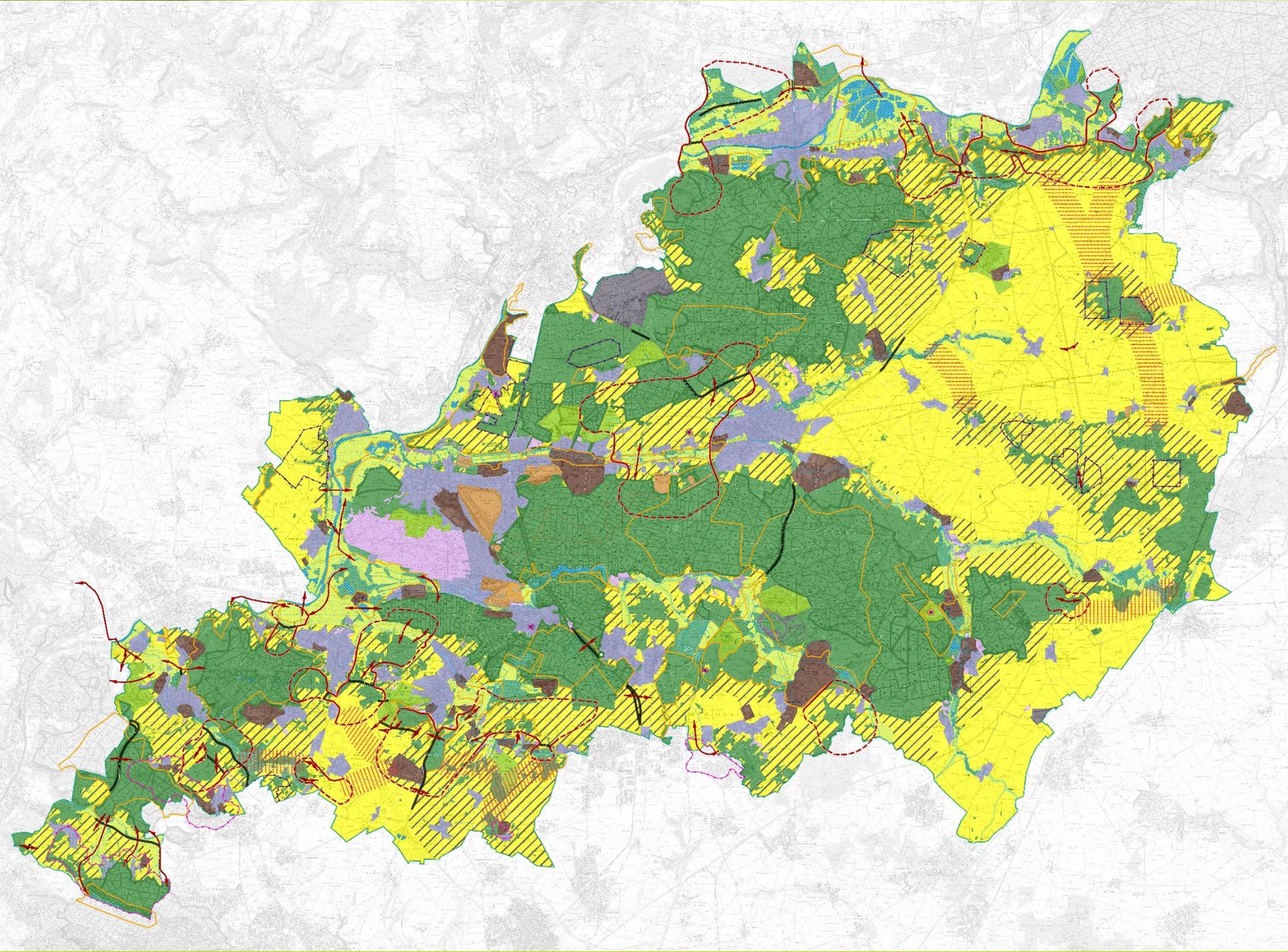


# CORRIDORS ECOLOGIQUES / RESEAUX ECOLOGIQUES

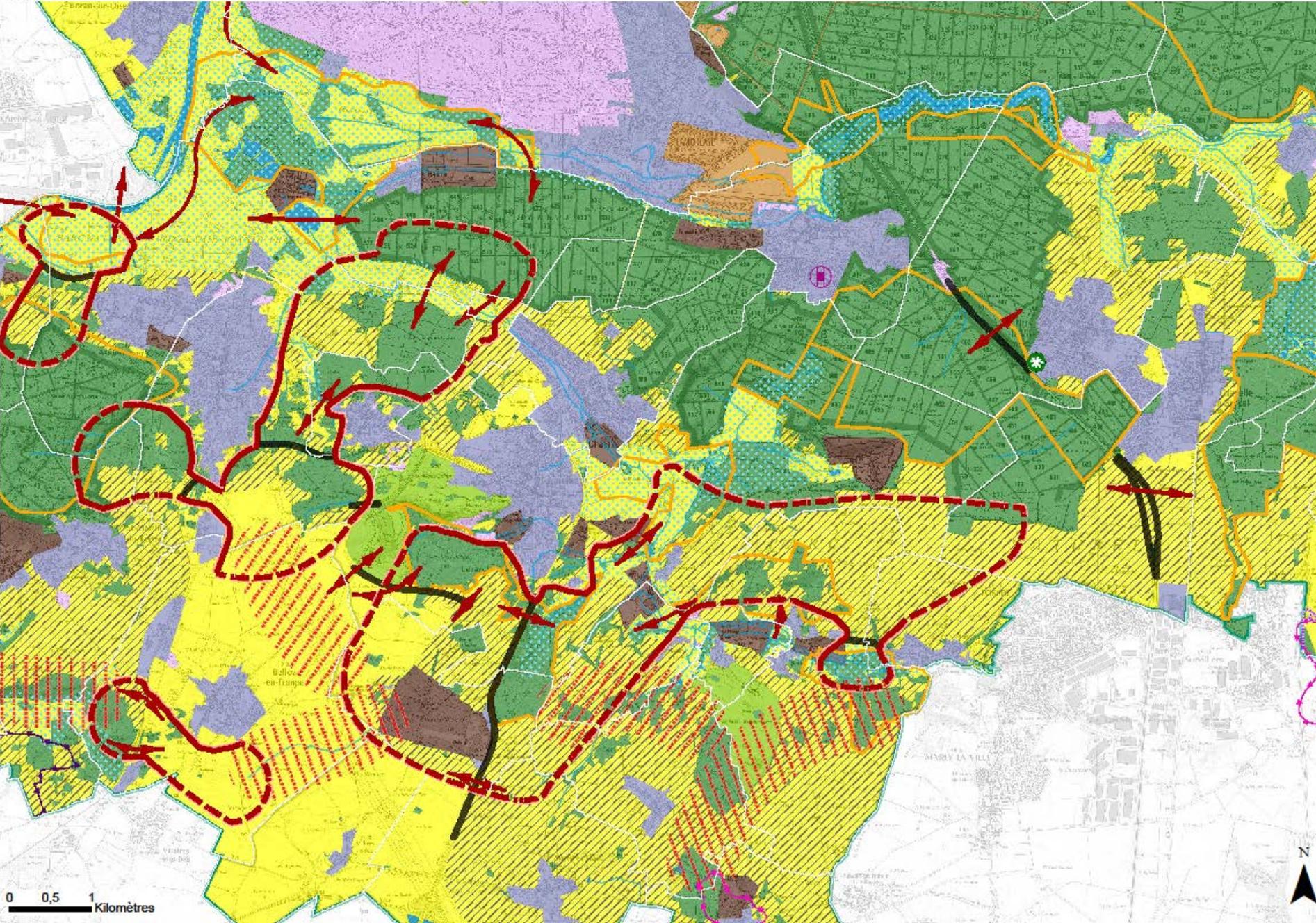


- Etudes
- Intégration des corridors écologiques dans les documents d'urbanisme
- Prise en compte des corridors dans les aménagements
- Politique foncière avec la SAFER
- Mesures agro-environnementales
- Travail sur les clôtures
- Restauration





Luzarches



0 0,5 1 Kilomètres





# PARC NATUREL REGIONAL OISE – PAYS DE FRANCE

**Merci de votre attention**